



# COMMISSION AUDIOVISUELLE

## En Nouvelle -Calédonie

Compte – rendu du 10 janvier 2007

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ORGANISATION DES SORTIES**
- 2. FINANCES**
- 3. INVESTISSEMENTS DE CHACUN DANS LA CAV**
- 4. QUESTIONS DIVERSES**
- 5. PROJECTIONS**

Le Président de la CAV, Matthieu Juncker, ouvre la session à 18h45 et souhaite la bienvenue aux présents.

### **1. ORGANISATION DES SORTIES**

Pour limiter les frais et simplifier leur organisation, les premières sorties seront organisées depuis la terre : les premières propositions comme Thio et Ouémo sont maintenues alors que celle de Yaté semble difficile à mettre en œuvre (il faudrait viser un temps clément !).

Des sorties avec location d'un bateau dans une structure privée peuvent être réalisées et le principe d'un coût d'environ 7.8 000 CFP est accepté par tous les participants. Poindimié, phare Amédée et Poé sont retenues, Matthieu Juncker et Yann Valton se chargeant des premiers contacts pour la location du bateau. Dans le cas d'une telle sortie, la programmation devra être faite assez longtemps à l'avance pour que tous les plongeurs potentiels puissent s'organiser mais la participation financière sera demandée, dès l'inscription.

Rappel :

1) les sorties doivent être équilibrées financièrement, ce qui implique une date butoir pour les inscriptions afin de pouvoir se dégager du loueur avant d'avoir à verser des arrhes !

2) En cas de désistement il n'y a pas de remboursement, sauf si celui qui se désiste trouve un remplaçant

## **2. FINANCES**

La participation financière de chacun à chaque sortie est acceptée (1 000 CFP pour une sortie depuis le bord). Le directeur de plongée est exonéré de cette participation, charge à lui de s'occuper de la logistique (oxygène, sécurité...), mais rien n'interdit et même tous encouragent les autres participants à lui donner un coup de main.

Les bénéfices dégagés par les sorties seront réinvestis au bénéfice de la commission :

- aide pour les sorties « lourdes » (location du bateau par exemple)
- achat d'un écran de projection de qualité pour permettre vision et analyse des photos ou vidéos immédiatement après les plongées par exemple

## **3. INVESTISSEMENTS DE CHACUN DANS LA CAV**

Yann Valton et Alain Briançon sont nommés « adjoints » de la commission, le premier s'occupant plutôt de la logistique et des liaisons avec le comité fédéral, le second prenant en charge le secrétariat et la comptabilité de la commission.

## **4. QUESTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES**

Les réunions sont prévues le premier mercredi de chaque mois, à 18 heures 30, pour le moment dans les locaux du Comité des Sports, rue Duquesne. Il peut être envisagé de réaliser ces réunions chez l'un des membres disposant de suffisamment d'espace, la réunion pouvant se terminer alors par un « pot » toujours plus convivial qu'une discussion sur le trottoir !

Il est demandé à chaque participant de réfléchir à une présentation qu'il pourrait réaliser : technique de matériel, utilisation de logiciel, théorie photographique : toutes les propositions sont les bienvenues.

## **5. PROJECTIONS**

La séance se termine par la projection des photos et vidéos de la sortie du 17 décembre ; quelques commentaires et analyses de certains clichés sont échangés.



**La prochaine réunion se tiendra au CTOS  
Le mercredi 7 février 2007 à 18h30**